



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25913*
10 juin 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LE DEROULEMENT ET
LE RESULTAT DES ELECTIONS AU CAMBODGE

1. Au paragraphe 16 de sa résolution 826 (1993), le Conseil de sécurité m'a prié de lui faire rapport sans délai sur le déroulement et le résultat des élections au Cambodge, et notamment sur la conduite des parties eu égard aux obligations qui leur incombaient en vertu des Accords de Paris (S/23177, annexe), et si nécessaire, de recommander toute initiative ou mesure propre à assurer le plein respect de ces obligations par toutes les parties. Au paragraphe 2 de la résolution 835 (1993), le Conseil m'a invité à lui présenter mon rapport sur les élections aussitôt que possible. Le présent rapport est présenté conformément à ces demandes.
2. Les élections ont eu lieu comme prévu du 23 au 28 mai 1993 dans l'ensemble des 21 provinces du Cambodge. Entre le 23 et le 25 mai, environ 1 400 bureaux de votes fixes, de grande, petite et moyenne dimension, ont été mis en service et 200 équipes mobiles ont opéré dans des régions éloignées ou accidentées. Les équipes mobiles sont restées en activité pendant l'ensemble des six jours, tandis que, le 26 mai, certains des bureaux fixes ont été transformés en unités mobiles qui ont accompli leur fonction les 27 et 28 mai. Le scrutin s'est déroulé chaque jour de 8 heures à 16 heures et a été prolongé le dernier jour pour accueillir les retardataires. A part quelques incidents, décrits ci-après, le vote s'est déroulé dans une atmosphère de paix et souvent de fête, les électeurs parcourant parfois plusieurs kilomètres à pied pour se rendre aux urnes, apparemment insensibles aux menaces de violence ou au banditisme, aux difficultés du parcours ou aux fortes pluies qui tombaient sur la plus grande partie du pays. Comme je l'ai indiqué dans mon rapport établi en application du paragraphe 6 de la résolution 810 (1993) du Conseil de sécurité (S/25784), les membres du personnel militaire et de la police civile de l'APRONUC ont assuré des conditions de sécurité rigoureuses pendant toute la durée du scrutin.
3. Le scrutin s'est généralement déroulé dans le calme et aucune perturbation notable n'a eu lieu. Cependant, quelques cas de violence dispersés se sont produits. Un civil cambodgien a été tué le premier jour du scrutin lorsque la province de Kompong Cham a essuyé plusieurs tirs de mortiers et le bureau de vote a été temporairement fermé dans la zone concernée. D'autres bureaux de vote ont été fermés durant de courtes périodes pour des raisons de sécurité, mais de nombreux bureaux sont restés ouverts même lorsque des obus tombaient à proximité. Dans la province du Kampot, le scrutin a été temporairement suspendu

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

dans un district lorsque des hommes armés ont pénétré dans un bureau de vote et volé du matériel. Le scrutin a repris par la suite. Dans le district de Sot Nikum (province de Siem Reap), un bureau de vote mobile a été attaqué par des hommes en armes. Un Bangladeshi appartenant à la composante militaire, de même que deux électeurs et un autre Cambodgien ont été blessés.

4. Dans certaines parties du pays, il est apparu que des éléments de l'Armée nationale du Kampuchea démocratique (ANKD) empêchaient les électeurs de se rendre aux urnes, mais à Poipet, dans la province de Banteay Meanchey, quelque 200 soldats non armés de l'ANKD ont voté. Dans la même province, plusieurs centaines de personnes appartenant aux familles de soldats de l'ANKD ont également voté dans les villages de Thmar Puok, Banthey Thma et Phum Ampil, de même que des soldats et des civils provenant de zones contrôlées par l'ANKD autour de l'enclave de Sok San, dans la province de Battambang.

5. Le taux de participation a été impressionnant. Au total, 4 267 192 personnes, soit 89,56 % des électeurs inscrits, se sont rendues aux urnes. Environ 7 % des suffrages ont été exprimés au moyen de bulletins provisoires, utilisés principalement par des électeurs votant à l'extérieur de la province dans laquelle ils avaient été inscrits. Environ 46 % des électeurs inscrits, soit environ 2,2 millions de personnes, ont voté le premier jour, ce nombre étant le plus élevé qui ait été enregistré en une seule journée.

6. Trois des quatre parties cambodgiennes signataires des Accords de Paris - la Partie de l'Etat du Cambodge [par la voix du Parti du peuple cambodgien (PPC)], le Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif (FUNCINPEC) et le Front national de libération du peuple khmer - le Parti libéral démocratique bouddhique (FNLPK-PLDB) - ont pris part au scrutin. Ces trois parties ont pleinement respecté la loi électorale et ont toutes exercé leur droit légitime de poster des agents dans les bureaux de vote pour suivre les opérations.

7. La quatrième partie cambodgienne signataire, celle du Kampuchea démocratique, ne s'est pas inscrite comme parti politique, n'a pas pris part aux élections et a menacé de les perturber par la violence. Toutefois, comme on l'a déjà noté plus haut, aucun incident notable ne s'est produit.

8. Lors d'une réunion du Conseil national suprême convoquée le 29 mai 1993, le lendemain du dernier jour du scrutin, pour examiner le processus électoral, mon Représentant spécial a déclaré, au nom du Secrétaire général et de l'Organisation des Nations Unies, qu'eu égard au taux de participation très élevé dans l'ensemble du pays, à l'absence d'actes de violence ou de perturbations durant le vote, au succès du déroulement technique du scrutin et à l'atmosphère de calme et de paix qui a régné pendant toute la durée du scrutin, les élections s'étaient déroulées librement et équitablement. Le texte de la déclaration de mon Représentant spécial a été publié sous la cote S/25879. Le dépouillement du scrutin a commencé dans la matinée du 29 mai 1993.

9. A la réunion du Conseil national suprême du 29 mai, M. Hun Sen, Vice-Président du PPC, a fait une déclaration dans laquelle il a exprimé sa satisfaction et ses vives félicitations devant le résultat "excellent" du processus électoral et s'en est vivement félicité. Il a dit que ce résultat avait été obtenu "grâce à un climat politique qui avait favorisé un

environnement exempt de contrainte, d'intimidation ou de peur, permettant ainsi à la majorité écrasante de la population de tout le pays de se rendre aux urnes avec confiance et enthousiasme, de déterminer son propre avenir, en désirant absolument la paix, de s'unir et de se vouer à l'édification d'un Cambodge nouveau". Il a noté dans sa déclaration que le PPC avait présenté à l'APRONUC des observations sur la mise en oeuvre des aspects techniques du processus électoral et que le parti attendait le résultat des élections dans l'espoir que le dépouillement du scrutin se déroulerait dans des conditions rigoureuses qui permettraient à tous les partis d'en accepter l'issue.

10. Par la suite, le PPC a soulevé un certain nombre d'objections au sujet d'irrégularités qui se seraient produites lors du scrutin et du dépouillement. Il a avancé à cet égard que les agents des partis n'avaient pas pu inspecter les "lieux sûrs" où étaient placées les urnes durant la nuit, que certains scellés en plastique utilisés pour fermer les urnes avaient été brisés, que l'encre indélébile n'était pas efficace, que certains scrutateurs cambodgiens recrutés sur place n'avaient pas fait preuve de partialité et que le nombre de bulletins dans les urnes n'était pas exact. Les dirigeants du PPC ont également fait état de fraude. Mon Représentant spécial a demandé au PPC de fournir à l'APRONUC tous les éléments nécessaires pour pouvoir mener une enquête complète, mais aucun détail supplémentaire n'avait encore été communiqué. Dans certains cas, lorsque des plaintes spécifiques ont été faites et des détails ont été fournis, des enquêtes ont été effectuées sur place à l'entière satisfaction des agents des partis.

11. Du fait qu'il était nécessaire d'assurer l'exactitude et la transparence de l'opération, le dépouillement a été plus lent que prévu. C'est pourquoi l'APRONUC a diffusé des résultats partiels deux fois par jour. Le PPC, citant des "erreurs" dans les chiffres, a demandé à l'APRONUC d'arrêter cette procédure, mais l'APRONUC a opposé une fin de non-recevoir. La diffusion régulière des chiffres avait pour but de favoriser au maximum la transparence du processus, étant donné en particulier que les chiffres, dont avaient connaissance les agents des partis politiques présents au moment du dépouillement, relevaient du domaine public.

12. Le PPC a également demandé à l'APRONUC d'organiser de nouvelles élections dans sept provinces, y compris dans la capitale Phnom Penh. L'APRONUC a répondu qu'il n'en ferait rien tant que le PPC ne pourrait pas produire des preuves convaincantes d'irrégularités et de fraudes dont l'étendue justifierait l'invalidation du scrutin. Le PPC n'a pas présenté de telles preuves.

13. Le dépouillement des bulletins ordinaires et des bulletins provisoires est maintenant terminé. Les 4 011 631 bulletins valides indiquent que le FUNCINPEC a obtenu 1 824 188 voix, soit 45,47 % des suffrages exprimés, contre 1 533 471 voix, soit 38,23 %, pour le PPC. Le PLDB a obtenu 152 764 voix, soit 3,81 %. On trouvera à l'annexe I le nombre des suffrages exprimés pour chaque parti et le pourcentage par rapport au total de voix obtenues. Le nombre de sièges obtenus à l'Assemblée constituante s'élève à 58 pour le FUNCINPEC, à 51 pour le PPC, à 10 pour le PLDB et à 1 pour le Molinaka.

14. En conséquence, j'ai autorisé mon Représentant spécial à déclarer en mon nom et au nom de l'Organisation des Nations Unies, lors d'une réunion du Conseil national suprême tenue le 10 juin et présidée par S. A. R. le Prince Norodom

Sihanouk, que les élections avaient été dans l'ensemble libres et équitables. Le texte de cette déclaration est reproduit à l'annexe II.

15. C'est avec une profonde satisfaction que je souscris à l'opinion de mon Représentant spécial selon laquelle les élections au Cambodge ont été libres et équitables. Je rends hommage au courage et à l'attachement au processus de paix dont a fait preuve le peuple cambodgien. J'exhorte toutes les parties à respecter et accepter le résultat des élections et à régler tout différend qu'elles pourraient avoir par les moyens convenus. L'APRONUC accordera son plein appui à l'Assemblée constituante, qui va bientôt commencer ses travaux, tandis qu'elle s'emploiera à élaborer une constitution et à former un nouveau gouvernement pour tout le Cambodge. Je suis également convaincu que la communauté internationale continuera d'appuyer les efforts visant à favoriser la réconciliation nationale et la consolidation de la paix.

16. Pour conclure, je tiens à rendre un hommage chaleureux à mon Représentant spécial, M. Yasushi Akashi, ainsi qu'à tout le personnel civil et militaire de l'APRONUC pour le dévouement et la fermeté dont ils ont fait preuve dans cette mission complexe, qui s'est déroulée dans des conditions extraordinairement difficiles et souvent dangereuses. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance pour la contribution des observateurs des Nations Unies et des observateurs indépendants chargés de surveiller les élections, du personnel des organismes des Nations Unies et des membres des organisations non gouvernementales qui ont apporté leur appui à cette importante entreprise au Cambodge.

ANNEXE I

Nombre et ou pourcentage des voix obtenues par les partis

	Nombre	Pourcentage
PPC	1 533 471	38,23
PRC	27 680	0,69
PRDL	20 425	0,51
PKN	48 113	1,20
RSN	14 569	0,36
PCND	24 394	0,61
PD	41 799	1,04
CLID	37 474	0,93
PLDB	152 764	3,81
PLR	29 738	0,74
FUNCINPEC	1 824 188	45,47
CR	28 071	0,70
ADD	13 914	0,35
PN	7 827	0,20
PRL	31 348	0,78
PLDK	20 776	0,52
MOLINAKA	55 107	1,37
PDL	62 698	1,56
REDEK	11 524	0,29
PANK	25 751	0,64
Total	4 011 631	

No	Nom des partis politiques	Sigle
1	Parti du peuple cambodgien	PPC
2	Parti républicain de coalition	PRC
3	Parti républicain de développement libre	PRDL
4	Parti des Khmers neutres	PKN
5	Rassemblement pour la solidarité nationale	RSN
6	Parti du Cambodge neutre et démocratique	PCND
7	Parti démocrate	PD
8	Parti du Cambodge libre, indépendant et démocratique	CLID
9	Parti libéral démocratique bouddhique (grand-père Son Sann)	PLDB
10	Parti libéral de réconciliation	PLR
11	Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif	FUNCINPEC
12	Cambodge-Renaissance	CR
13	Parti d'action pour la démocratie et le développement	ADD
14	Parti nationaliste	PN
15	Parti républicain libéral	PRL
16	Parti paysan libéral démocratique khmer	PLDK
17	Parti Molinaka et de la Résistance khmère pour la liberté	MOLINAKA
18	Parti démocratie libéral	PDL
19	Parti pour la République démocratique khmère	REDEK
20	Parti pour l'Assemblée nationale khmère	PANK

ANNEXE II

Liberté et équité des élections cambodgiennes

Déclaration du Représentant spécial du Secrétaire général

Le dépouillement de tous les suffrages exprimés durant les élections cambodgiennes est maintenant terminé et la liste des chiffres définitifs pour chaque province, indiquant le pourcentage des voix obtenues par chaque parti, est maintenant diffusée. Comme vous pouvez le constater, les suffrages sont allés, dans leur écrasante majorité, aux deux plus grands partis. Le total a atteint 3 767 412 bulletins ordinaires valides et 244 219 bulletins provisoires valides ont été dénombrés, soit 4 011 631 bulletins. A l'échelle nationale, le Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif (FUNCINPEC) a obtenu 45,47 % des voix, le Parti du peuple cambodgien (PPC) 38,23 % et le Parti libéral démocratique bouddhique (PLDB) 3,81 %, tandis que les 17 autres partis se sont partagé le reste des suffrages.

Le dépouillement a été plus lent que prévu, en grande partie du fait qu'il a été nécessaire d'assurer une exactitude et une transparence absolue pour une opération qui était observée par les agents des partis politiques. Il a donc fallu procéder à une vérification très soigneuse.

Nous avons également eu des entretiens approfondis avec le PPC, qui a soutenu que les élections avaient été entachées d'irrégularités et de fraudes. L'APRONUC est entièrement disposée à enquêter sur toute allégation d'irrégularité et a demandé au PPC des informations circonstanciées à l'appui de ses dires. Lorsque des éléments précis ont été fournis, les allégations ont fait l'objet d'une enquête et d'une réponse. Mes collaborateurs et moi-même avons échangé une correspondance détaillée avec S. E. M. Chea Sim, et j'ai énuméré scrupuleusement toutes les mesures prises par l'APRONUC pour rectifier les anomalies dont nous avons eu connaissance. En l'occurrence, nous sommes déterminés à poursuivre notre propre enquête complète et objective à l'égard de toutes les plaintes, jusqu'à ce qu'elles aient reçu une réponse satisfaisante. Nous avons également dit clairement que les irrégularités présumées n'étaient pas synonymes de fraude, et qu'aucune des allégations du PPC, même exacte, n'influerait sur le résultat. De plus, l'APRONUC rejette fermement toute insinuation selon laquelle ses propres actions n'ont pas été impartiales. Les élections ont été libres et équitables et les parties cambodgiennes doivent en accepter et respecter l'issue conformément aux engagements auxquels elles ont souscrit en vertu des Accords de Paris.

Je voudrais appeler l'attention du Conseil national suprême sur la résolution 835 (1993) du Conseil de sécurité qui a été adoptée à l'unanimité le 2 juin 1993. Dans ce texte, le Conseil demande à toutes les parties de se conformer à l'obligation qui leur incombe de respecter pleinement les résultats des élections et leur demande instamment de faire tout leur possible pour assurer l'établissement pacifique d'un gouvernement démocratique conformément aux termes de la nouvelle Constitution.

En conséquence, je suis maintenant en mesure d'annoncer, au nom du Secrétaire général et de l'Organisation des Nations Unies, que cette dernière phase du processus électoral s'est déroulée librement et équitablement. Les

résultats que je viens d'annoncer reflètent de manière équitable et exacte la volonté du peuple cambodgien, et ils doivent être respectés.

Je voudrais maintenant parler de la liberté et de l'équité des élections dans leur ensemble.

A cet égard, je dois appeler tout particulièrement l'attention sur le climat politique et la situation en matière de droits de l'homme qui régnaient avant le scrutin. Comme je l'ai déclaré à de nombreuses reprises, nous n'étions pas convaincus qu'un environnement politique neutre garantissant le respect des droits fondamentaux de l'homme existait véritablement au Cambodge avant la campagne électorale. J'ai publié des informations détaillées sur les actes de violence politique, d'intimidation et de harcèlement commis au cours des mois qui ont précédé la campagne. J'ai porté ces questions à l'attention de S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk et de tous les membres du Conseil national suprême. Nous nous sommes également inquiétés de ce que les autorités n'aient pas fait suffisamment d'efforts, dans toutes les zones du Cambodge, pour traduire en justice les auteurs de ces actes. La violence s'est poursuivie depuis les élections. De plus, je me suis plaint d'un climat d'intimidation sournoise qui tend à régner dans l'ensemble du pays.

Il est clair que tous les intéressés doivent poursuivre leurs efforts avant qu'il ne puisse régner au Cambodge une société régie par l'état de droit, dans laquelle les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont respectés. La communauté internationale continuera à appuyer les dirigeants cambodgiens dans cette entreprise.

Un autre danger pour les élections est venu de la partie cambodgienne qui a refusé de participer au scrutin et menacé de le perturber par la violence. A notre grande satisfaction, nous constatons que, contrairement à nos craintes, les élections n'ont pas déchaîné la violence.

Malgré ces menaces et ces risques, l'APRONUC a persévéré dans ses préparatifs, étant fermement convaincue que tel était le voeu du peuple cambodgien. En se rendant par millions aux urnes dans une atmosphère de fête, de joie et d'espoir en l'avenir, les Cambodgiens ont assuré la liberté et l'équité des élections grâce à leur courage et à leur détermination. Ils savaient que le scrutin était secret et ils ont accordé leurs suffrages aux partis de leur choix.

Le peuple cambodgien est le véritable vainqueur des élections. Je tiens à lui rendre hommage, ainsi qu'aux 20 partis politiques qui ont joué un rôle important dans ce processus démocratique. Le FUNCINPEC et le PPC, qui ont obtenu à eux deux la majorité écrasante des voix, auront un rôle capital à jouer.

Malgré sa déconvenue naturelle, le PPC devrait être conscient du fait qu'à l'issue d'élections que tous les observateurs ont déclaré libres et équitables, une grande partie des Cambodgiens a indiqué que le parti devait continuer à jouer un rôle capital et constructif dans l'avenir du pays, à la mesure de l'appui populaire important qu'il a obtenu.

Le FUNCINPEC a lui aussi des raisons d'être fier. Ses dirigeants et ses membres n'ont pas dévié de leur route en dépit d'une campagne de violence et d'intimidation qui a été lancée contre eux presque dès l'instant où ils ont été autorisés à ouvrir des bureaux dans la zone de l'Etat du Cambodge. Conservant leur sang-froid, ils ont continué à soutenir leur cause auprès de la population et n'ont jamais été tentés de répondre à la violence par la violence. Ils méritent d'être félicités de leur succès.

Le PLDB, étalement, aura une contribution importante à apporter au processus en cours. Ces parties cambodgiennes, placées sous la direction générale de S. A. R. le Prince Sihanouk et guidées par sa clairvoyance et sa sagesse inégalées, doivent maintenant apprendre à vivre en bonne intelligence, dans le souci de bâtir leur avenir commun et de panser les plaies de leur pays. Leur première tâche consiste à élaborer et approuver une constitution et à former un gouvernement. Mais ce n'est là qu'un début. Avant toute chose, le nouveau gouvernement doit veiller à ce que le gagnant soit le peuple cambodgien tout entier, à qui nous devons le succès des élections. Je voudrais lancer à vous tous l'appel le plus pressant qui soit pour que vous enterriez la hache de guerre, pour que vous cessiez sur-le-champ vos récriminations mutuelles et pour que vous vous attachiez dorénavant à édifier un Cambodge nouveau, fondé sur une fraternité et une concorde véritables.
